



Litige avec garagiste reparation vehicule

Par **sellierma**, le **30/09/2009** à **13:35**

Bonjour,
Mon fils a fait changer dans un garage son embrayage. lorsqu'il a récupéré son véhicule il a signaler au garagiste que la voiture faisait un bruit au démarrage, qu'elle n'avait pas auparavant .rncelui-ci ne l'a pas pris au sérieux et n'a pas voulu démonter le démarreur qu'il avait enlevé lors de la réparation et l'a tout bonnement envoyé promener
Mon mari s'est déplacé lui même pour trouvé un moyen d'entente afin qu'il rnnous dise pourquoi il y avait ce bruit, il a donc déposé et reposé le démarreur qui depuis ne fait plus de bruit et nous a quand même facturé 1h50 de plus de rmain d'oeuvre.rnil est établi que cela provenait d'une contrainte a la repose du démarreur.rnje pense que le garagiste a été de très mauvaise fois et que nous n'aurions pas dû payer la main d'oeuvre de 92 euros supplémentaire.rnqu'en pensez vous?
Merci de me donner votre avis et éventuellement aurions nous un recours.rncordialement.